

Réf: Dossier N° 000949

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPREME BETON »

Siège social Abidjan, Bingerville, quartier bingerville,lot 163,
ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 31/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPREME BETON »

Objet : LA PRODUCTION ET LA VENTE DE BETON PRET A L'EMPLOI (BPE), LA VENTE DE PRODUITS PREFABRIQUES EN BETON, LA CREATION, L'ACQUISITION, L'EXPLOITATION ET EVENTUELLEMENT LA CESSION DE TOUTES ENTREPRISES, IVOIRIENNES OU ETRANGERES, DANS TOUT DOMAINE D'ACTIVITE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, FINANCIER DONT NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION (BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS , ROUTE, ROUTE IMMOBILIER) ET LE DOMAINE DES SERVICES(GESTION DE SERVICES PUBLICS, COMMUNICATIONS, TELECOMMUNICATIONS),

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, quartier bingerville,lot 163, ilot 13

Dirigeant(s) : M BAMBA MAIMOUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03274 du 27/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18749/GTCA/RC/2021 du 27/07/2021

